

ADHESION 2016 SPECIALE

« Créateurs repreneurs d'entreprises ayant obtenu un prêt d'honneur et l'ayant remboursé »

Vous voulez SOUTENIR la création d'activités et d'emplois, ACCOMPAGNER la réussite des entreprises, PARTICIPER au développement économique du CALAISIS Alors ADHEREZ à Initiative calaisis !!!

Nous vous informons que nous avons obtenu l'agrément des services fiscaux pour la période 2012/2016. La loi n° 2003-709 du 1^{er} août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations, modifie le code général des impôts notamment l'article 238 bis, en établissant des mesures très incitatives.

*Les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés sont autorisées à bénéficier d'une **réduction d'impôt égale à 60%** des versements effectués.*

*Les autres contribuables ont droit à une **réduction sur le revenu égale à 66%** du montant des dons, prévue au 1 de l'article 200 du code général des impôts.*

Complétez et retournez le coupon ci-dessous avec votre règlement à l'adresse suivante :
Initiative calaisis - 43 Rue du Temple - 62100 CALAIS

Nom : Prénom :

Fonction :

Entreprise/Organisme :

Adresse :

Tel : Télécopie :

E-mail :

J'adhère à Initiative calaisis pour l'année 2016

TARIF SPECIAL LABELLISE **50 € et +** au lieu de 140 €

Ci-joint un chèque de € établi à l'ordre de Initiative calaisis.

Fait à, le
 Signature + Cachet

